



STAGE SYNDICAL MATERNELLE

du SNUipp-FSU 62

Le 12 janvier 2017

Avec l'intervention de Christine Passerieux « De l'enfant à l'élève »



Christine PASSERIEUX



De l'enfant à l'élève:

- ♦ On ne naît pas élève, on le devient.
- ♦ Quelles conditions créer, à l'école, pour que tous les enfants entrent dans les apprentissages scolaires ?
- ♦ Quelles priorités pour prendre en compte les différences et réduire les écarts ?
- ♦ Comment faire construire le goût d'apprendre dans une école égalitaire ?

Christine Passerieux: enseignante en maternelle puis conseillère pédagogique, membre du Groupe Français d'Education Nouvelle (GFEN), membre du collectif qui a élaboré les programmes de 2015 pour l'école maternelle.

Elle a publié de nombreux ouvrages sur les apprentissages à l'école maternelle. Dernier livre paru : "Construire le goût d'apprendre à l'école maternelle" (2014, Chronique Sociale).

Puis intervention de Marie-Rose Rodriguez-Martins « L'évaluation en maternelle »



Marie-Rose RODRIGUEZ- MARTINS

L'évaluation en maternelle:

- ♦ Evaluation positive ?
- ♦ Quand et comment évaluer ? Quelles incidences sur la pratique ?
- ♦ Comment associer les familles ? Quelle collaboration ?
- ♦ Quelles réponses données par l'institution ? (accompagnement, temps, formation...). Quelles réponses du SNUipp ?

Marie-Rose Rodrigues-Martins fait partie de l'équipe nationale du SNUipp où elle est responsable de la mission accompagnement à la co-éducation, mais est également formatrice dans son département.



Stages syndicaux

ENSEMBLE, faisons vivre nos droits !

Le SNUipp-FSU62 est très heureux de vous inviter à un stage syndical avec Christine Passerieux et Marie-Rose Rodriguez-Martins sur la maternelle le **jeudi 12 janvier 2017** de 9h à 16h30 à l'amphi Jean Zay, ESPE 37 rue du Temple Arras.

Au cours d'une année scolaire, **chaque professeur des écoles a droit à 12 journées dans le cadre de la «formation syndicale»**. Si votre participation au stage est refusée, elle doit l'être par écrit du Directeur Académique, et ce 15 jours avant le stage. Contactez nous en cas de problème.

Syndiqué...ou non, adjoint ou directeur, en maternelle ou en élémentaire...tout le monde peut participer à ce stage. Inscrivez-vous sans attendre!

La formation est UN DROITpour vous inscrire :

Envoyer un courrier de demande d'autorisation de participation à un stage syndical: adresser le [courrier](#) ci-dessous (à recopier à la main) [à l'IA sous couvert de l'IEN](#) en respectant le délai d'**1 mois avant le stage** et la **voie hiérarchique**.

Courrier à faire parvenir à votre IEN avant le 12 décembre 2016 !!!

Une attestation de présence sera fournie le jour du stage.

NOM :

Prénom :

Fonction et poste :

Établissement :

à Monsieur le Directeur Académique
S/C de M.....
IEN de

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 12 janvier 2017** de 9 h à 16h30 pour participer à un stage de formation syndicale sur la maternelle.

Ce stage se déroulera à Arras (ESPE).

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU du Pas de Calais sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Recevez, Monsieur le Directeur des Services Académiques, l'expression de mes sentiments dévoués.

A

Le

Signature :

Afin d'assurer la qualité de l'accueil et le bon déroulement de nos stages, **merci de vous inscrire auprès du SNUipp-FSU 62 en remplissant le formulaire en ligne sur le site: <http://62.snuipp.fr/>**

Un repas sera prévu à l'ESPE, le repas est pris en charge pour les syndiqué(e)s au SNUipp; pour les non-syndiqué(e)s, merci de bien vouloir prévoir de la monnaie ou un chèque (6€50)

Vous pouvez contacter l'équipe du SNUipp-FSU 62 pour tous renseignements complémentaires :
par téléphone au **03.21.51.72.26** ou par mail: snu62@snuipp.fr



SE SYNDIQUER ?



UNE VRAIE BONNE IDÉE.

**POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.**